



PLU
 COMMUNE DE MAULEON
 AVAP
 Aire de mise en Valeur
 de l'Architecture et du Patrimoine
 Septembre 2021
 Echelle 1/2000e

- Monument Historique**
- Monument Historique
 - Parcelle MH
 - Immeuble remarquable
 - Immeuble de qualité
 - Immeuble artisanal ou industriel
 - Immeuble orné Cds Saint-Arne
 - Immeuble non identifié (soumis à enquête préalable)
 - ★ Détail architectural remarquable et petit patrimoine
 - Mur de clôture à conserver
 - Percées visuelles à préserver
 - Jardin
 - Arbre isolé
 - ou en alignement à conserver
 - Halle à conserver
 - Bassin à conserver
 - Risquière à conserver ou à reconstruire
- Patrimoine de l'AVAP**
- Patrimoine de l'AVAP
 - ZU 1 : Centre et secteur ancien
 - ZU 2 : Centre ville
 - ZU 3 : Zone artisanale
- Architectes Associés**
- Echelle 1/2000
0 20 40 100